

DEPARTEMENT
DU RHONE

DE LA COMMUNE D'YZERON
Séance du 09 décembre 2022

NOMBRE DE MEMBRES		
AFFERENTS AU CONSEIL MUNICIPAL 15	EN EXERCICE 15	QUI ONT PRIS PART A LA DELIBERATION 15

Convocation :
05 décembre 2022

L'an deux mil vingt deux
et le neuf décembre,

à 18 heures 00, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement
convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu
habituel de ses séances, sous la présidence de
Madame NELIAS Agnès, Maire.

Etaient présents : NELIAS Agnès, AIGLON Olivier, DEJOUR
Valérie, DAVIRON RADIX Jocelyne, CAFFIER Fabien,
RECOLLON Chantal, FOURDIN Fabrice, CHABRAN Fanny,
BLUM Virginie, LHOPITAL Guy, BELTRAN Yves, DURAND
Pierre.

Etaient absents : BARNOUD Frédérique (pouvoir à Agnès
NELIAS), GLEREAN Thibault (pouvoir à Valérie DEJOUR),
RULLIAT Christian (pouvoir donné à FOURDIN Fabrice),

Secrétaire de séance : RECOLLON Chantal

D/2022-092

Objet de la délibération : Autorisation d'ouverture de crédits d'investissement avant le vote du budget
primitif 2023 - Logement social

Madame la Maire explique que la commune peut engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement dans
la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au
remboursement de la dette comme l'y autorise l'article L1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.
Considérant que certaines dépenses doivent être réalisées avant le vote du budget primitif 2023,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 15 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 ABSTENTION,

AUTORISE l'ouverture des crédits suivants au budget Logement social, en dépenses d'investissement dans la
limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au
remboursement de la dette de la manière suivante :

Chapitre	Article	Libellé	Crédits votés au BP 2022 (sans RAR 2021)	DM	Total	Ouvertures de crédits 2023
16	165	Dépôts et cautionnements reçus	1 000.00	-	1 000.00	250.00
21	21318	Autres bâtiments publics	5 000.00	-	5 000.00	1 250.00
21	21312	Immeubles de rapport	5 000.00	-	5 000.00	1 250.00
23	2313	Constructions	17 667.85	-	17 667.85	4 416.96
TOTAL			28 667.85	-	28 667.85	7 166.96

CHARGE Madame la Maire de l'application de la présente délibération.

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus

Madame la Maire,

Acte rendu exécutoire

Après dépôt en Préfecture le : 20 DEC. 2022

Publication ou notification du : 20 DEC. 2022

Publication site internet le : 20 DEC. 2022

Affichage liste des délibérations le : 13/12/2022

